

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Burundi et Rwanda, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée, Ile Maurice, Madagascar, Sénégal, République du Zaïre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1.: Préparation au départ à l'Ecole de vol à voile de Birrfeld (Suisse du NO).

« Cumulus : base 2 000 - bonnes conditions atmosphériques. »

Qui sait observer les buse et les milans dans leur vol plané silencieux, décrivant leurs orbes au-dessus des champs et des forêts, et portés toujours plus haut dans le ciel par les courants ascendants, éprouve l'envie de les imiter — de voler lui-même avec une pareille aisance. Le vœu de s'abandonner au flux montant de l'air chaud et de pouvoir contempler la terre à vol d'oiseau est facilement réalisable à notre époque. Point n'est besoin d'être pilote de planeur ; chaque « mordu » de l'aventure aérienne peut, en passager, s'engager en Suisse sur les routes des nuages.

Toutes les écoles permanentes de vol à voile — celles de Granges, de Belp/Berne, de Birrfeld/Brugg, de Schänis, d'Altenrhein et de Locarno-Magadino — tiennent à disposition des avions d'école et d'entraînement, monoplaces ou biplaces, y compris les plus modernes planeurs de haute performance en matière plastique. Les touristes étrangers trouvent dans ces écoles, mais aussi dans des camps de vol à voile organisés par certains groupes de l'Aéro-Club suisse, l'occasion de s'initier ou de s'entraîner au vol à voile en général et au vol alpin

en particulier, à bord de leur engin privé ou de planeurs de location, sous la direction de spécialistes de toute confiance.

Les enthousiastes du vol à voile ne devraient pas renoncer aux sensations souveraines et inoubliables d'une croisière sans moteur dans l'espace des hautes Alpes. Toutefois, le vol à voile en montagne exige non seulement une maîtrise technique, mais encore une connaissance approfondie des conditions atmosphériques et météorologiques complexes. Il est indispensable de se pourvoir de l'appareillage radiophonique, de l'approvisionnement en oxygène, de même que de l'équipement complet pour le vol sans visibilité. Les débutants ne sauraient s'y risquer sans autre ; ils doivent avoir accompli au préalable plusieurs vols d'essai à bord d'un planeur biplace en compagnie d'un moniteur expérimenté. Pour le simple passager installé dans la cabine panoramique d'un planeur moderne, l'aventure d'un tel vol dans l'espace alpin n'est pas moins impressionnante : Qu'il est enivrant de pouvoir naviguer dans les airs, tout au long des crêtes rocheuses, à la manière des aigles et des choucas !

ONST.



2.: Glisser d'une crête à l'autre par-dessus les hautes montagnes exige une grande capacité technique et une connaissance approfondie des conditions atmosphériques.

Vol à voile en Suisse



3. : « Cumulus : base 2 000 - bonnes conditions thermiques. » Libellule, planeur de haute performance en matière plastique. Vitesse de descente verticale environ 58 cm à la seconde.

Reportage ONST.

BURUNDI ET RWANDA



Nairobi

Ambassade Suisse
International Life House, 7th floor
P. 01 Box 20008

Kigali

Ambassade, avenue de la Coopération (du lundi au vendredi - pas d'heures fixes), boîte postale 597, Kigali (Rwanda).

Burundi

Le Conseil fédéral a décidé d'ouvrir un consulat de Suisse à Bujumbura, capitale du Burundi. Pour diriger ce nouveau poste, en qualité de Consul honoraire de Suisse, il a nommé M. Jean-Roger Bonvin.

Né en 1934, M. Bonvin est originaire de Chermignon/VS ; il détient le titre de Dr ès sciences économiques. Depuis 1970, M. Bonvin occupe les fonctions d'expert du service de la coopération technique suisse et de professeur à la faculté des sciences économiques et sociales de l'université officielle de Bujumbura ; il est également Doyen de cette faculté.

CAMEROUN



YAOUNDE

Ambassade, B.P. 1169 ;
Villa Zogo-Massy, Route du Mont-Fébé,
Quartier Bastos.
Réception de 8 h à 12 h et de 16 h à
18 h du lundi au vendredi.

Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)

Le 14 avril 1972, un accord relatif à la participation suisse au fonctionnement de l'IRIC a été signé, à Yaoundé, entre la Suisse (représentée par M. Frieder H. Andres, Ambassadeur de Suisse au Cameroun) et la République Fédérale du Cameroun (représentée par M. Jean Keutcha, Ministre des Affaires Etrangères). Voici le texte de l'allocution de M. l'Ambassadeur Andres :

Au nom de mon Gouvernement, je viens d'avoir le plaisir de signer l'accord de coopération technique entre la Suisse et votre pays relatif à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun.

Cette nouvelle étape dans nos relations contribuera à resserrer encore davantage les liens qui nous unissent. Il m'est agréable de rappeler ici que les premiers contacts entre nos deux nations ne datent pas d'hier. Ils remontent en effet à l'installation de la Mission de Bâle au Cameroun Occidental en 1886.

Je tiens également à souligner que le Cameroun est un des centres de gravité de l'action de la Coopération technique suisse, notamment en matière d'éducation. Il vient au 3^e rang des bénéficiaires du programme suisse d'assistance technique. On compte actuellement au Cameroun une vingtaine de volontaires suisses pour le développement et 63 volontaires privés pour lesquels le Service de la coopération technique verse une contribution forfaitaire.

Je me plaît à relever l'importance donnée au Cameroun par la Suisse dans le domaine de la coopération technique — cette nouvelle forme de solidarité entre les peuples — et sa contribution dans la réalisation de l'Institut des Relations Internationales en est un des plus récents exemples. Les projets les plus importants à la réalisation desquels a participé le Service de la coopération technique ces dernières années sont l'Ecole d'Éducateurs et Assistants sociaux et l'Institut Panafricain de Développement à Douala et à Buea, les Ecoles Normales de Batibö et de Nyassoso, le projet SATA/Helvetas qui s'occupe au Cameroun Occidental d'adductions d'eau, de formation de maçons et s'intéresse au programme de construction

de routes, les hôpitaux de Petté et Zinah, situés tous deux dans le Nord-Cameroun, les Centres de formation de jeunes agriculteurs à Goyang, près de Maroua, et de Kumba.

Quant à l'accord signé aujourd'hui, il prévoit une participation suisse pour un tiers environ au fonctionnement de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun en mettant à sa disposition deux enseignants et un bibliothécaire et en accordant des subsides pour les bourses d'études, les acquisitions de bibliothèque et la recherche scientifique.

La Suisse est consciente du fait que la création de cet Institut, qui est rattaché à l'Université fédérale du Cameroun, répond à un besoin prioritaire des Etats africains. En effet, la formation de cadres avertis des nécessités et des possibilités de la coopération régionale, dominant les problèmes des relations internationales, et rompus aux techniques de l'intégration économique, est un élément essentiel pour favoriser la coopération économique et politique entre Etats africains. Cette expérience, la première du genre dans cette région de l'Afrique à envisager les relations internationales dans une optique interdisciplinaire (économie, droit, histoire, science politique), sera dès le départ à vocation internationale par l'objet des études et des recherches, la composition du corps enseignant et par son ouverture aux étudiants de 3^e cycle ressortissants de tous les pays africains.

Le Délégué à la Coopération technique a confié l'exécution des obligations suisses à l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales de Genève, qui est également chargé depuis 1966 d'une tâche semblable en faveur de l'Institut de relations internationales à la Trinité-et-Tobago couvrant les besoins Caraïbes.

La Suisse est heureuse d'avoir pu ainsi apporter sa contribution à cette importante réalisation camerounaise et elle souhaite à l'IRIC, par la voix de son représentant, l'avenir le plus brillant.

Le don de la Fête nationale 1972

L'Ambassade vous rappelle la collecte en faveur du Don de la Fête nationale. Les insignes vous seront transmis avec la quittance pour votre contribution.

Un grand merci pour votre participation.

Die Bundesfeierspende 1972

Bitte vergessen Sie die Bundesfeierspende nicht ! Die Abzeichen werden Sie zusammen mit der Quittung für Ihre Zahlung erhalten.

Vielen Dank für Ihren Beitrag.

COTE-D'IVOIRE



Abidjan

Ambassade, Résidence Franchet-d'Espérey, côté rue Lecœur (de 8 h à 12 h du lundi au samedi), case postale 1914, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Le Centre Horloger Suisse d'Abidjan a été inauguré officiellement le 7 mars 1972 par le Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et le Ministre Gérard Bauer, président de la Fédération Horlogère. Ce centre est le fruit d'une convention passée entre la Fédération Horlogère, Ebauches S.A. et les autorités de la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a mis à disposition le terrain nécessaire et y a construit des locaux bien agencés cependant que les meilleurs horlogers ont fourni l'équipement et en assurent la direction et l'enseignement. Quant au Service de la coopération technique, il prend à sa charge les bourses d'une vingtaine de rhabilleurs, dont la moitié est composée d'ivoiriens, et l'autre de ressortissants des pays de l'Afrique francophone.

A l'occasion de cette inauguration, une horloge à quartz a été offerte au Gouvernement ivoirien. Elle servira à indiquer l'heure exacte à la télévision et à la radio du pays.

GUINEE

Conakry

Ambassade, avenue du Gouvernement (de 8 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi) (immeuble « Urbaine »), boîte postale 720, Conakry (Guinée).

Samedi 25 février, la colonie suisse et de nombreux amis de divers pays se sont réunis chez M. et Madame Oettli pour une savoureuse raclette. Nouveauté pour certains, vieille connaissance pour d'autres, elle fut certes appréciée de tous. L'ambiance fut telle que seuls les chargés de famille quittèrent avec regret la compagnie avant les petites heures du dimanche matin.

A l'initiative du Chargé d'affaires de Suisse et de sa charmante épouse Mme Schmid, c'est avec grand plaisir que la Communauté suisse a participé de plus à la 3^e partie de la réunion organisée le 8 avril : la pendaison de crémaillère de la nouvelle résidence. Avec gravité fut d'abord écoute la transcription mensuelle « Forum Helvétique » consacrée au thème « La Suisse et l'O.N.U. » suivie par le projet de loi fédérale sur l'assistance des Suisses à l'étranger.

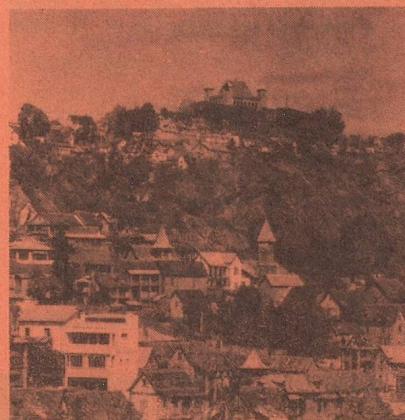
Autour d'un délicieux buffet dont le Fendant avait l'art de délier les langues, une discussion animée s'ensuivit à l'issue de laquelle les efforts méritoires du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, dans ses intentions d'intensifier les contacts avec la 5^e Suisse, ont recueilli l'approbation générale de la communauté. P. et D.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Île Maurice).

MADAGASCAR



Tananarive

Ambassade, avenue de Lattre-de-Tassigny (de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15 du lundi au vendredi), case postale 118, Tananarive (Madagascar).

**Cercle suisse
Société de Secours
Tananarive
B. P. 118**

Le 11 avril a eu lieu l'Assemblée générale ordinaire du Cercle. Sur proposition du Comité, et à l'unanimité, l'Assemblée a décidé que désormais l'Assemblée générale ordinaire aurait lieu en novembre,

ce qui facilitera les candidatures et donnera au nouveau Comité une période d'activité continue, de novembre à fin juillet et l'Assemblée décide le maintien du Comité en place jusqu'en novembre 1972.

La réunion s'est poursuivie par une causerie de M. Hans Kaufmann, Architecte Expert de la Coopération Technique Suisse, avec projection de diapositives, sur l'évolution de l'architecture en Imerina. Après nous avoir montré l'évolution de techniques à travers l'histoire et les différentes architectures qui en ont résulté, M. Kaufmann a terminé par un tableau de Tananarive d'aujourd'hui et en particulier des problèmes actuels qui se posent en ce qui concerne l'habitat du plus grand nombre.

A notre réunion de mars, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous, notre nouveau Chargé d'Affaires et Madame Baumgartner. La présidente Madame Kaufmann, au nom de toute la colonie suisse de Madagascar, leur a souhaité la bienvenue, et leur a présenté les membres de notre Cercle.

SENEGAL



Dakar

Ambassade, 1, rue Victor-Hugo (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), boîte postale 1772, Dakar (Sénégal). Tél. : 263-48-(49).

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Vice-Consul de Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse : M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B.P. 1124, Bamako.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa

Ambassade de Suisse
Résidence Astrid, 3^e étage
Angle des Avenues de la Nation
et Lupungu
B. P. 8724
Tél. 222.85 et 25.099
Réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté, ou sur rendez-vous.

L'arrondissement consulaire s'étend sur la République du Zaïre (ex-République Démocratique du Congo), la République Populaire du Congo, la République Centrafricaine et la République du Gabon.

Brazzaville

Le Conseil fédéral a décidé d'accréditer M. Jean-Pierre Weber, récemment nommé Ambassadeur de Suisse en République du Zaïre, en cette même qualité en République populaire du Congo (Brazzaville), avec résidence à Kinshasa.

Né en 1915 à Colombier (NE) et originaire d'Oberuzwil (SG), M. Weber effectua ses études à Genève et les termina avec la licence et le doctorat en droit.

Entré en 1939 au Département politique comme juriste et d'abord affecté à Berne, il fut transféré à Londres en 1946, puis à Ankara en 1949. Il rentra à Berne en 1951 pour travailler à la Division des affaires politiques, où il fut nommé chef de section l'année suivante. Dès 1956, il s'occupa du service des intérêts étrangers auprès de notre mission diplomatique au Caire. De 1963 à 1967, il assuma la direction de la représentation suisse à Wellington en qualité de chargé d'affaires a.i. Enfin, en 1967, le Conseil fédéral le nomma consul général à Saigon, où M. Weber a exercé les fonctions de chargé d'affaires a.i. dès le 1^{er} décembre 1971, à la suite de la transformation en ambassade du consulat général de Suisse en République du Viêt-Nam.

Accord commercial Zaïre-Suisse

(A.T.S.) Du 3 au 10 mars dernier ont eu lieu à Kinshasa des négociations à caractère commercial et économique entre une délégation suisse conduite par M. Emilio Moser, ministre plénipotentiaire et vice-directeur de la division du commerce, et une délégation zaïroise, présidée par M. Eketebi Moyidiba Moldjolomba, vice-ministre des Affaires étrangères. C'est ce qu'annonce un communiqué publié par le Département politique fédéral. Ces pourparlers, qui se sont déroulés dans une atmosphère franche et cordiale, ont abouti à la signature par les deux chefs de délégation d'un accord commercial ainsi que d'un accord relatif à la protection et à la promotion des investissements.

Les négociations ont témoigné de la volonté commune des deux pays de développer leurs échanges ainsi que leur collaboration dans le domaine des investissements, poursuit le communiqué.

En marge des pourparlers proprements dits, les entretiens entre les deux délégations ont donné lieu à des échanges de vue sur l'application de la nouvelle loi foncière en République de Zaïre et sur tous les autres problèmes relatifs aux échanges commerciaux entre les deux pays.

Enfin, il a été décidé de poursuivre d'autres échanges de vue sur des problèmes d'intérêts communs dans le délai le plus rapproché.

Réception de la colonie suisse à Kinshasa

Dès son arrivée à Kinshasa, le nouveau représentant du Conseil fédéral en République du Zaïre a tenu à faire connaissance de la colonie suisse de Kinshasa. M. l'Ambassadeur et Madame J.P. Weber ont organisé une réception à laquelle toute la communauté suisse de Kinshasa avait été conviée.

A l'occasion de cette première prise de contact fort sympathique la colonie suisse de Kinshasa, à laquelle se joignent tous nos compatriotes disséminés à l'intérieur et dans les pays de l'arrondissement consulaire, souhaitent la bienvenue à M. et Madame Weber et espèrent qu'ils trouveront durant leur séjour en Afrique joie et satisfaction.

Pâques à la Maison Suisse au Mont Gafula

Parmi les diverses manifestations qui se déroulent à la Maison Suisse au Mont Gafula, la fête de Pâques a toujours sa place bien marquée.

Cette année, à nouveau, nous fûmes gratifié d'un temps splendide, véritable féerie printanière. Une quarantaine d'enfants purent s'ébattre et se réjouir dans une ambiance sympathique et bienfaisante. Le lapin aux longues oreilles avait passé dès le matin pour cacher une centaine d'œufs durs, aux brillants coloris, dans les buissons, les taillis, les feuilles et le sable. Avec quel émerveillement les petits les découvraient, les apportant triomphants vers la table où se trouvaient disposés les plateaux, puis repartaient avides de faire d'autres découvertes. Ce fut ensuite la distribution d'œufs à chaque enfant, suivie d'une collation.

L'après-midi passa rapidement, jeux de la pêche miraculeuse pour les plus petits, épreuve à la corde pour les plus grands et courses aux sacs. Cette course aux sacs exerce toujours un pouvoir magique sur les ainés qui ne peuvent résister à l'envie de surpasser leurs rejetons dans une course éperdue, aux cabrioles spectaculaires et aux chutes des plus comiques.

Après ces ébats, on put apprécier la tranquillité du soir naissant autour d'une boisson fraîche et de propos amicaux.

